



Caen, le 29 juin 2021

**Participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral
fixant la liste et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées
susceptibles d'occasionner des dégâts dans le département du Calvados
pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022**

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, la consultation du public sur le *projet d'arrêté préfectoral fixant la liste et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées susceptibles d'occasionner des dégâts dans le département du Calvados pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022* s'est déroulée du **vendredi 4 juin 2021 au jeudi 24 juin 2021 inclus**, par voie électronique sur le portail internet des services de l'État dans le Calvados : www.calvados.gouv.fr

➤ **Nombre de contributions et recevabilité :**

11 contributions ont été faites par le public pendant cette période.

Sur ces 11 contributions, 1 ne comporte pas d'observations ou d'avis.

➤ **Origine des avis (Calvados ou extérieur) :**

Le public qui a émis un avis est majoritairement domicilié dans le Calvados :

- Calvados : **10** (90 %)
- Hors Calvados : **1** (10 %)
- Sans précision : **0**

- Le public qui a émis un avis est réparti ainsi :
- particuliers : **10**
- associations : **0**
- anonymes : **0**

➤ **Contenu des avis :**

10 avis ont été formulés et répartis ainsi :

- **Favorable : 10** (100 %) dont 1 remarque « à étudier jusqu'au 15/08 »
- **Défavorable : 0**

Le Responsable de l'Unité Nature

Philippe LE ROLLAND